

Les enjeux RH du rapprochement entre Branches

Les Pouvoirs Publics souhaitent réduire progressivement le nombre des branches professionnelles, dont le rôle sortira renforcé d'une logique d'**inversion de la hiérarchie des normes**.

Ce phénomène de « concentration » comporte des **opportunités** et des **risques** pour les branches régies par des conventions collectives territoriales et pour celles dont l'effectif couvert est aujourd'hui inférieur au seuil de 5000 personnes.

Au moment où la dynamique de rapprochement entre branches – ou au moins de recherche de mutualisations interbranches – va prendre de l'ampleur, il est important d'en **apprécier les enjeux**.

Note importante : Un strict anonymat sera respecté sur toutes vos réponses.

Question A : Intitulé de la Branche pour laquelle vous répondez :

Question B : Qui représentez-vous? Choisissez un élément.

Question C : Comment la dynamique de rapprochement entre Branches Professionnelles vous concerne-t-elle ?

- 1. Nous sommes potentiellement une Branche d'accueil
- 2. Nous sommes une Branche incitée à en rejoindre d'autres
- 3. Nous sommes en position naturelle d'agrégateur mais souhaitons également exploiter des opportunités de mutualisation avec d'autres branches
- 4. Nous ne souhaitons ni rejoindre une branche ni être une branche d'accueil
- 5. Sans avis

Autres situations – Commentaires :

.....
.....
.....

Question D : Qu'est-ce qui vous incite aujourd'hui à envisager des terrains de mutualisation avec une autre Branche, à explorer des opportunités d'actions interbranches ?

- 1. La proximité de certains enjeux business et de transformation, que nous partageons avec d'autres branches
- 2. La recherche d'économies au travers de la mutualisation de ressources
- 3. La volonté d'harmoniser, sur un périmètre étendu, des pratiques professionnelles sectorielles
- 4. Le souhait de proposer à vos adhérents une gamme enrichie de services, ajustés à leurs enjeux business
- 5. La volonté de dépasser une taille critique, pour défendre plus efficacement vos intérêts
- 6. Le besoin d'être attractif pour attirer et retenir dans vos entreprises de nouveaux talents
- 7. Sans avis

Autres motivations – Commentaires :

.....
.....
.....

ENQUÊTE AOPS

Les enjeux RH du rapprochement entre Branches

Question E : Dans quels domaines, avez-vous (ou souhaitez-vous) entamer des collaborations avec des branches connexes ?

- 1. Le développement des compétences critiques et la formation professionnelle
- 2. la conception ou le déploiement de CQP
- 3. L'observatoire des métiers et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
- 4. La veille et l'assistance juridique
- 5. La représentation auprès des pouvoirs publics
- 6. Aucun

Autres domaines / Commentaires :

.....

.....

.....

Question F : Quels services nouveaux aimeriez-vous pouvoir proposer à vos adhérents si, demain, vous disposiez de ressources accrues ?

- 1. Accompagnement à la transformation digitale
- 2. Renforcement des compétences stratégiques
- 3. Préservation de l'employabilité pour tous
- 4. Facilitation de l'intégration des innovations technologiques, organisationnelles, managériales
- 5. Capitalisation et diffusion des meilleures pratiques professionnelles
- 6. Réduction des cotisations et charges sociales grâce à l'effet d'échelle
- 7. Aucun

Autres services / Commentaires :

.....

.....

.....

Question G : Selon quels critères souhaiteriez-vous identifier les branches « compatibles » avec la vôtre ?

- 1. L'effectif qu'ils couvrent
- 2. La proximité, la complémentarité de vos métiers
- 3. La similitude de vos business models
- 4. L'intensité de leur dialogue social
- 5. Le caractère innovant de leurs pratiques sociales / RH
- 6. Le fait qu'ils soient moins ou mieux disant sur les dispositions conventionnelles majeures
- 7. La place qui vous serait laissée dans la gouvernance de la nouvelle structure
- 8. Sans avis

Autres critères / Commentaires :

.....

.....

.....

Les enjeux RH du rapprochement entre Branches

Question H: Avez-vous déjà identifiées les branches desquelles vous rapprocher ? Sinon, selon quel délai souhaitez-vous entamer ces investigations ?

- 1. Oui, l'intégration est en cours, les mutualisations produisent leurs premiers effets
- 2. Oui, les discussions sont ouvertes en vue d'un rapprochement
- 3. Oui, notre sélection de branches est constituée
- 4. Non, mais les analyses d'opportunité sont en cours
- 5. Non, mais nous allons engager ces investigations en 2018
- 6. Non, et nous ne chercherons aucun nouveau partenaire
- 7. Sans avis

Autres situations - Délai / Commentaires :

.....

Question I : Quels champs de mutualisation jugez-vous les plus urgents, les plus accessibles, les plus complexes ?

Champs de mutualisation préférentiels	Les plus urgentes (1 : moins urgent – 5 : plus urgent)	Les plus accessibles (1 : moins accessibles – 5 : plus accessibles)	Les plus complexes (1 : moins complexes – 5 : plus complexes)
1. Contrat & Conditions de travail
2. Durée et aménagement du temps de travail – Congés – Temps partiel – Heures supplémentaires – Forfait jour,...
3. Classification
4. Rémunération
5. Formation professionnelle et apprentissage
6. Couverture Santé
7. Prévoyance / Décès – Invalidité – Dépendance,...

Autres champs de mutualisation / Commentaires :

.....

.....

ENQUÊTE AOPS

Les enjeux RH du rapprochement entre Branches

Question J : Quels bénéfices escomptez-vous d'un rapprochement avec une autre Branche ?

- 1. Dynamisme renforcé du dialogue social
- 2. Discussions plus ouvertes et constructives – Climat apaisé
- 3. Richesse accrue de la gamme des services fournis aux adhérents
- 4. Cotisations réduites pour un meilleur service
- 5. Services inchangés à un coût réduit, mutualisé
- 6. Meilleur eprésentativité, poids accru dans les discussions avec les Pouvoirs Publics
- 7. Sans avis

Autres bénéfices / Commentaires :

.....

.....

.....

Question K : Quelles difficultés anticipez-vous dans un rapprochement avec une autre Branche ? Quels risques vous semblent devoir être mis sous contrôle ?

- 1. Alignement systématique sur le moins disant (dégradation par rapport à l'existant)
- 2. Alignement systématique sur le mieux disant (inflationniste)
- 3. Perte d'influence au sein d'un ensemble plus vaste (enjeux identitaire)
- 4. Perte des dispositions conventionnelles spécifiques durement négociées
- 5. Maintien en l'état de la plupart des spécificités sous forme d'avenants – Difficulté à converger
- 6. Enjeux de pouvoir personnel à surmonter
- 7. Sans avis

Autres difficultés / Commentaires :

.....

.....

.....

Les enjeux RH du rapprochement entre Branches

Question L : Sur votre champ conventionnel, quelles dispositions - que vous jugez très spécifiques - sont susceptibles de constituer des difficultés dans l'effort de convergence ? :

Champs de mutualisation préférentiels	Degré de spécificité (1 : moins spécifique – 6 : plus spécifique)	Les sujets où la remise en cause sera la plus difficile
1. Contrat & Conditions de travail
2. Durée et aménagement du temps de travail
3. Classification
4. Rémunération
5. Formation professionnelle
6. Couverture Santé
7. Prévoyance / Décès – Invalidité – Dépendance,...

Commentaires :

.....

.....

.....

Les enjeux RH du rapprochement entre Branches

Question M : Quelle démarche de rapprochement vous paraît la plus efficace ?

- 1. Démarche de partenariat entre « pairs » - de taille comparable – afin d’atteindre la taille critique
- 2. Démarche consistant à rejoindre un agrégateur, une alliance déjà constituée, de taille significative et agréée
- 3. Tout type de solution dès lors que nous restons représentatifs
- 4. Sans avis

Autre démarche / Commentaires :

.....
.....
.....

Question N : Quel impacts voyez-vous pour les instances de gouvernance patronales ?

- 1. Totale indépendance des fédérations
- 2. Démarche visant la création d’une structure chapeau à « gouvernance tournante »
- 3. Rapprochements dans le temps
- 4. Rapprochement-fusion entre fédérations
- 5. Sans avis

Autre démarche / Commentaires :

.....
.....
.....

Question O : Quel impacts voyez-vous pour les services donnés par la Fédération

- 1. Démarche de mutualisations ciblées entre fédérations (sur les terrains où le rendement est le plus prometteur) en conservant une gouvernance autonome
- 2. Démarche de création d’entités tierces (comme des Centres de Services Partagés)
- 3. Pas de changements dans le fonctionnement en vigueur de votre fédération
- 4. Sans avis

Autre démarche / Commentaires :

.....
.....
.....

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

0o0o0